

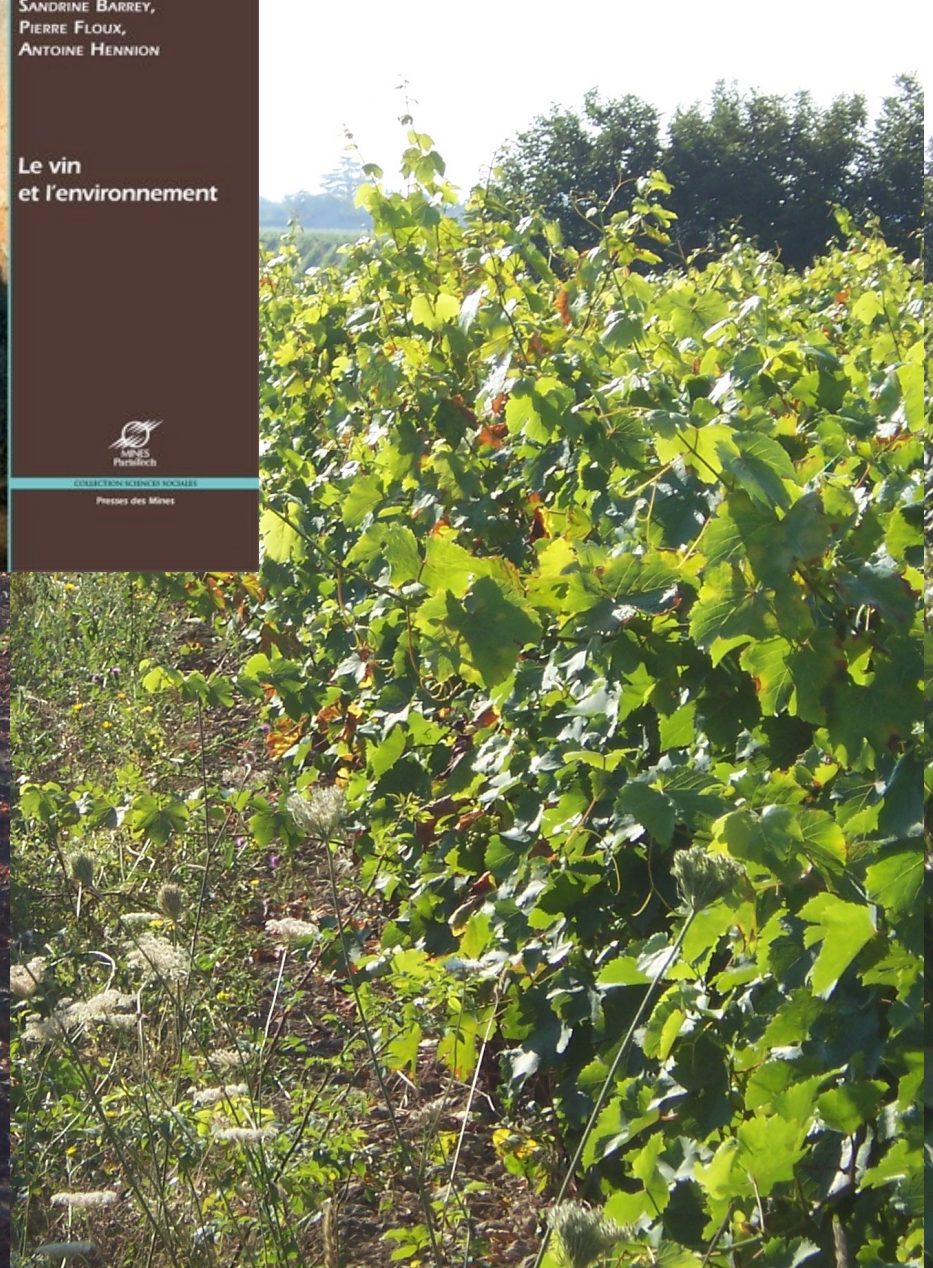


GENEVIÈVE TEIL,  
SANDRINE BARREY,  
PIERRE FLOUX,  
ANTOINE HENNION

Le vin  
et l'environnement



COLLECTION SCIENCES SOCIALES  
Presses des Mines



# Etudier la préoccupation environnementale en viticulture

- Avec ceux qui agissent, défendent, promeuvent...
  - Comment font les acteurs pour faire exister cette préoccupation?
  - Quels problèmes difficultés, rencontrent-ils? Comment les analysent-ils, les surmontent-ils?
  - Comment se traduit cette préoccupation?
- Le large collectif de tous ceux qui s'intéressent à la qualité environnementale des vins
- Pas d'exclusion a priori
  - Nous Interrogeons tous les acteurs intéressés par la qualité environnementale des vins
- Trois grands collectifs
  - Parfois en opposition et bien contrastés
  - Parfois interpénétrés

# Remerciements

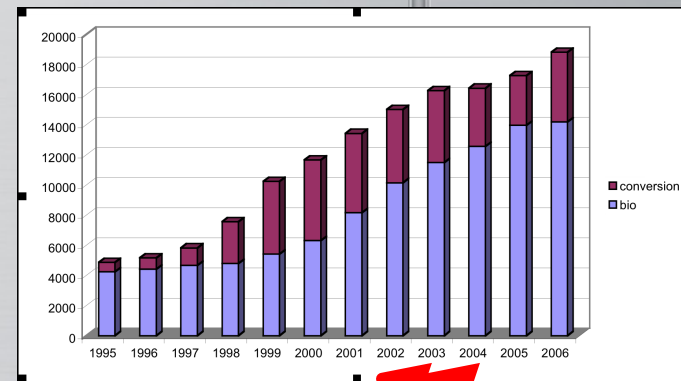
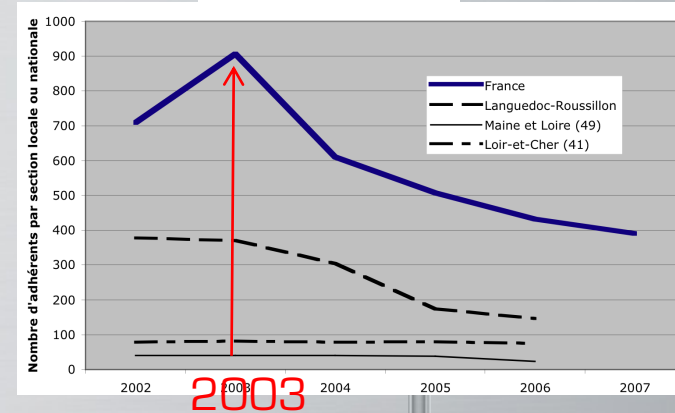


- **Equipe du programme**
  - **S. Barrey (U. Toulouse Mirail2), P. Floux (CSI), A. Hennion (CSI)**  
**S. Blanchemanche (INRA), F. Charpigny (U. Lyon2), Y. Le Pape (INRA) et G. Teil (INRA)**
- **Ministère de l'écologie, financeur de l'étude**
  - **Programme Vins et pesticides (Volet3)**
- **Toutes les personnes qui ont accepté de répondre à nos questions**

# 2005: Pessimisme

- L'Agriculture raisonnée (décrets 2002) fait moins de 0,4% au lieu de tendre vers les 80%
- La viticulture raisonnée (Terra Vitis), avant garde de l'agriculture raisonnée s'effondre depuis **2003**
- La certification bio connaît une situation très très tendue

## Terra Vitis



2003 2004

# Le bio « double »

- **Sortir de la crise :**
  - « Les bio écoalternatifs confinent le développement du bio à une niche ! »
  - « On ne peut réduire le bio à quelques pratiques agricoles, c'est une démarche globale de reconstruction ! »
  - Deux conceptions conflictuelles du label
- **Le bio devient 'double'**
  - Le bio comme « cahier des charges contrôlé »
  - Le bio comme « esprit » à développer



# L'aide des vins de terroir

- Les refusés à l'agrément des Appellations d'Origine Contrôlée
  - « Ce ne sont pas les vins qui sont atypiques mais les jurés qui ne savent plus ce qu'est le terroir! »
- Le nécessaire retour à l'authenticité
- L'épuration technique pour retrouver le terroir
  - Augmentation des pratiques viticoles respectueuses des terroirs (environnement)
  - La fin du levurage, le soufre en question
  - Le goût change → « c'est parce qu'on retrouve le terroir! »
- Bio et bon s'hybrident
  - Bio → le signe du renouveau de la qualité de terroir

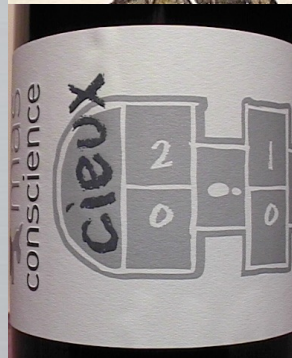
ZÉRO.  
POINTÉ

Il avait l'R

bon,

mais...2003

*Vin de table de France*



Désagrément

2004

# Le terroir se dédouble

- Terroir recette et terroir recherche
  - Le terroir « comme acquis de l'AOC »
  - Le terroir comme quête au résultat incertain
  - Une opposition conflictuelle entre
    - Le terroir résultat prédéterminé
    - Le terroir résultat, incertain, *non* prédéterminé d'une recherche
- Le terroir est lui aussi « double »
- La réforme des AOC
  - Contrainte de moyens → Habilitation des exploitations
  - Le problème de la typicité et du test de résultat
    - L'impossible prédéfinition de la typicité
    - La nécessaire contention de la qualité d'AOC



# « Recette » et « esprit »

- Deux modalités d'existence d'un objet
  - Le bio/terroir comme chose prédéfinie, autonome indépendante de ses « usagers »
  - Le bio/terroir comme production toujours entrain de se réinventer, inséparable de son contexte et de son « artisan »
- Des modalités de preuve différentes
  - Le test
  - La critique : une évaluation collective continue *ex post*
- ... et incompatibles





# L'Agriculture raisonnée

- Porter l'amélioration des pratiques agricoles
  - Pas de fracture agriculture « propre » / « sale »
  - Un changement à la portée de tous : pas d'impact économique
  - La stratégie des nombreux petits pas  $\neq$  l'excellence d'une élite
  - Une boucle de progrès : transformation continue
- Une certification
  - Réservation de l'appellation Agriculture raisonnée
  - Un cahier des charges de 100 pratiques à mettre en œuvre (50/50)
  - Une auto-analyse par l'agriculteur débouchant sur un plan d'action
  - Réseau FARRE d'innovation, de démonstration et promotion
- Objectif 80% de certifiés



# La publication des décrets

## « Agriculture Raisonnée »

« Rien d'interdit »

« C'est la réglementation! »

« Rien de contraignant »

**« C'est une tromperie »**

« On ne peut faire une certification à partir de la réglementation.

**L'agriculture raisonnée est illégale! »**

**La dénonciation de FARRE**

« Façade » pour l'industrie phytosanitaire

**FARRE perd son agrément d'utilité publique**



# L'originalité de la qualification AR

- Le bio et les terroirs ont un collectif critique et des certifications testables
- Une qualification Agriculture Raisonnée mal conçue?
  - Non, une certification originale : une marche de départ et une boucle de progrès
  - La critique initiée par le réseau FARRE reste cantonnée à un réseau de producteurs « modèles » qui ne s'étend pas.
  - Elle ne parvient pas à développer et donner un contenu à l'AR
- → L'Agriculture Raisonnée ne résiste pas aux interrogations sur ce qu'elle est

# Une enquête à rebondissements

- Ces formes du bio, du terroir, de l'agriculture raisonnée... sont une production historique
- Elles ne sont pas « déjà là », ni toujours très différenciées
- Elles émergent de l'action diverse de très nombreux acteurs
  - De leurs options stratégiques
  - choix d'instruments de preuve,
  - Interprétation de tests..., l'évaluation des jugements
  - des actions des pouvoirs publics, des aides, des différentes évaluations de leurs effets...
- C'est cette présence diaphane que porte le récit des trois grandes parties du livre

# **Bonne dégustation**

**Merci à**

**Patrick Baudouin (Domaine P. Baudouin, Coteaux du Layon)**

**Philippe Gourdon (Château La Tour Grise, Saumur)**

**Jean-Michel Deiss (Domaine Marcel Deiss, Alsace)**

**Jean-Pierre Robinot (Les vignes de l'Angevin, Coteaux du Loir)**

**pour leurs contributions à cette dégustation**